

La loi du 19 mars 1946 érige les « quatre vieilles colonies » qu'étaient la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion en Départements D'Outremer. Aujourd'hui, on a tendance à oublier que c'est le fruit d'un long combat. On se souvient des noms comme celui de Victor Schoelcher, partisan de l'abolition de l'esclavage qui fait suite au décret du 27 avril 1848, mais également celui d'Aimé Césaire, qui cent ans après, grâce à un long « combat politique » pour l'égalité, est l'un des symboles de la départementalisation de quatre DOM. Pour ce qui est de Mayotte, le chemin a été aussi long. C'est en 1841 que Mayotte devient une colonie française. Le sultan Andriantsouli qui vendit l'île à la France apparaît aux yeux des Mahorais comme un grand précurseur. Un peu plus de cent ans plus tard, en 1958, les revendications départementalistes naissent lorsque les notables de Mayotte à sa tête Georges Nahouda, pour protester contre les manœuvres du transfert de la capitale de Dzaoudzi à Moroni, et en 1966, le Mouvement Populaire Mahorais (MPM) « vota une motion réclamant la départementalisation » de Mayotte.

Depuis l'accession des Comores à son indépendance en 1975, Mayotte 4ème île de l'archipel a pris le contre sens de l'histoire de ce pays en exprimant sa constante volonté de s'inscrire dans la continuité de son statut de Territoire d'Outremer Français. Après des décennies d'incertitude institutionnelle (1976-2001, statut de Collectivité territoire, 2001-2011, statut de Collectivité Départementale), consultés pour la énième fois par référendum le 29 Mars 2009, les Mahorais ont voté à 95% en faveur de la départementalisation. Phase ultime de son ancrage institutionnel dans l'échiquier républicain français, les deux assemblées françaises adoptent la loi (n°2010-1487 du 7/12/ 2010) pour ériger Mayotte en 101ème département français, 5ème département d'outre-mer et premier département-région. Le peuple mahorais a attendu le vote des élections cantonales du 20 et 27 mars 2011 avec impatience car suite à celui-ci Mayotte est devenu un DOM-Région avec une « collectivité unique ». Et le 31 mars 2011, « l'existence du département de Mayotte est devenu alors effective ».

2011 est l'année des Outre-Mer.

Elle est aussi l'année de la départementalisation de Mayotte.

Cela ne peut que mieux tomber. A cette occasion, afin de célébrer l'accession de Mayotte à ce statut de département français, l'association **Mayotte Gironde** avec le partenariat de la mairie de Bordeaux et avec le soutien de la F.A.M.M, de Caribou Maoré et du C.A.O.M.A (Comité des Associations d'Outre Mer de l'Aquitaine) a pris l'initiative d'organiser une manifestation à Bordeaux pour fêter cet événement historique pour notre île. C'est l'occasion pour la communauté mahoraise de Bordeaux, ainsi que celle de toute l'Aquitaine et d'ailleurs de souhaiter la bienvenue à Mayotte premier département-région de France. Cette manifestation est aussi une façon de renforcer les liens puissants qui existent et qui sont entretenus par l'Aquitaine avec l'ensemble de l'outre-mer.

Alors, venez nombreux et nombreuses aussi pour découvrir cette île de l'Océan indien au patrimoine culturel riche.

La manifestation est ouverte à tout public – Entrée gratuite

Programme des festivités de la départementalisation de mayotte



**Samedi
16 avril 2011**

14H Conférence débat

à
Autour du livre **Madi ABDOUN'TRO** (Poète-Essayiste)
Titre du livre : «Mayotte : 101ème département français. Et après ?»
Essai (collection science politique) Éditions de L'Harmattan, avril 2011. .

15H

Thème d'intervention :

« Développement partagé du 101ème département de Mayotte : archaïsmes et obstacles »

15H Visite des stands et de l'exposition sur Mayotte

à
Animations culturelles mahoraises et domiennes

Danses mahoraises : Wadaha, Biyaya-Shakasha, Débah, M'biwi, Chigoma...

17H KHAM'S : humoriste mahorais, sketch

Danses domiennes : danse réunionnaise par l'association Frékans Métis...

17H Accueil des officiels

17H30 Diffusion des discours officiels célébrant la départementalisation de Mayotte

18H Discours des officiels suivi de la visite de l'exposition sur Mayotte

"Histoire d'un combat : comment Mayotte est devenue le 101e département français"
par les Archives Départementales de Mayotte

Madame Anne Brézillon, adjointe au maire chargée de la vie associative et de la diversité

Monsieur Ali Ahamada, Président de l'Association Mayotte Gironde

Monsieur Johan Giraud-Girard, représentant du C.A.O.M.A. (Comité des Associations d'Outre-Mer de l'Aquitaine)

Madame Sitti Binti Moussa Maliki, Présidente de la FAMM.

Discours sous la présidence de **Monsieur Daniel Zaidani**, Président du Conseil Général de Mayotte

Monsieur Soibahadine Ibrahim Ramadani, Sénateur de Mayotte

Discours de clôture, sous la présidence de **Madame Marie-Luce Penchard**, Ministre de l'Outre-Mer

19H30 Pot d'amitié avec dégustation des mets mahorais

20H Reprise de danses et spectacles de Mayotte, des autres DOM et territoires ultramarins

à
Danses mahoraises : Wadaha, Biyaya-Shakasha, Débah, M'biwi, Chigoma...
KHAM'S : humoriste mahorais, sketch

22H Percussion antillo-guyanaise

Danse domiennes

M'godro avec DOUDOU, chanteur, Auteur-Compositeur mahorais